



En ce début d'année 2020, recevez de toute l'équipe CFDT, nos meilleurs vœux de béatitude, de santé, pour vous et votre famille, et vos proches.

Quelques changements au 1^{er} janvier 2020



Revalorisation du SMIC :
le taux horaire passe à 10,15 € (+1,2 %),
1 539,45 € bruts ou 1 219 € nets.

Le plafond de sécurité sociale passe à 3 428 €
Indice permettant le calcul de la cotisation de notre mutuelle,
prestations, garanties, ...).

Mise en place de la réforme dite « 100 % santé ».

L'inflation moyenne pour 2019 devrait s'établir autour de
1,2 %.

**Nous sommes à votre disposition pour tout
complément d'information.**

L'équipe CFDT ALLGAIER France